

## SECTION 21

### DIVISION BOEUF

#### EXPOSANTS DE BOEUFS

Règlements généraux:

- Ouvert aux exposants de toutes les régions.
- Tous les exposants doivent devenir membre de la Société agricole du Pontiac
- **Preuve d'assurance responsabilité de 1,000,000\$ minimum pour l'année courante et les frais doivent accompagnés chaque formulaire d'inscription. Les entrées sont procédées seulement quand tout l'information est reçue, un frais de 25% sera imposer à la bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être postées à la société d'agriculture du Pontiac, C.P. 149, Shawville QC J0X 2Y0, avant le 27 août 2022.**
- Frais d'exposition 15% de la bourse gagnée.
- Tout litige doit être fait auprès du directeur de la division le jour même. Toute plainte doit être faite par écrit avec un chèque certifié de 100\$ ou en argent comptant. La décision rendue est finale et sans appel.
- Nous en sommes pas responsables de tout dommage ou perte. L'exposant est responsable de tout dommage causé par lui, ses aides ou ses animaux.
- Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps dans la grange.
- Les animaux présentant de signes de maladies ou de parasite devront quitter les lieux immédiatement.
- Nous ne sommes pas responsables de toute transmission de maladies entre les animaux.
- Les animaux doivent être identifiés par leur étiquette ATQ ou celle de l'Ontario, à défaut l'animal devra quitter le site immédiatement.
- Maximum de 10 classes par race.
- Deux substituts sont autorisés.
- Deux substitutions seront permises de 10 animaux d'expositions excluant la classe de troupeau de l'éleveur et la classe de la progéniture du père.
- Vache et veau peuvent être séparés pour être présentés dans des différentes catégories.
- **Chaque éleveur aura droit à 1 laisser-passer par 4 animaux. Un laisser-passer par camion avec 6 têtes. Pas plus de 2 camions. Les laisser-passer seront distribués par le directeur une fois les vérifications faites. La Société agricole du Pontiac n'est pas responsable de tout dommage aux véhicules stationner sur le site.**
- Seules les personnes autorisées auront accès à l'arrière-scène et aux granges pendant les présentations. Un bracelet particulier sera distribué par le directeur afin de s'identifier.
- Informer vous auprès du directeur avant d'installer les cages de tonte.
- Les exposants doivent garder libres les allées et les portes, ne pas y laisser nourriture, chaises et toutes autres accessoires qui entraveraient la circulation des personnes et des animaux.

**DIVISION DES BŒUFS**  
**Samedi 3 septembre 2022**  
**Aréna**  
**Peewee à 11 h 30**  
**Bœufs à 12 h (midi)**

**Nouveautés pour 2022**

Les rubans seront attribués aux 1<sup>ères</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> place ainsi qu'aux champions  
Les bannières seront attribuées au Mâle Suprême ainsi qu'à la Vache Suprême.  
Les exposants doivent arrivés après 8h le samedi et quitter après la fin de leur division.  
Veuillez consulter le directeur avant d'installer votre cage de tonte  
L'horaire de présentations peut variée selon le nombre d'inscriptions, mais la présentation se fera en ordre alphabétique. Par exemple : les Angus, suivi des Charolais, etc.  
La personne en charge de la grange vous désignera votre espace, ne pas installer quoi que se soit avant d'avoir obtenu votre espace.  
Si une classe compte plus de 14 animaux, il est possible qu'elle soit subdivisée, le tout est à la discrétion du juge.

**SECTION 21**  
**BOEUF**

*Directeurs: Nancy Tubman 819-647-2497, Tyler McCann 819-639-6705*  
*Juges: il sera présenté séance tenante*

Section 49 Hereford  
Section 52 Charolais  
Section 53 Simmental  
Section 54 Maine Anjou  
Section 55 Angus  
Section 56 Croisé  
Section 57 Shorthorn

**CHAROLAIS, SIMMENTAL, MAINE ANJOU, ANGUS, SHORTHORN, HEREFORD**

PRIX: 100\$, 90\$, 75\$, 60\$, 55\$, 50\$, 45\$, 35\$, 25\$, 20\$

**CLASSES DE TAUREAU**

1. Taureau-veau né le ou après le 1er janvier 2022, âge minimum de 3 mois le jour du concours.
2. Taureau né le ou après 1er janvier 2021.

**CHAMPION JUNIOR TAUREAU**

**CHAMPION RESERVE JUNIOR TAUREAU**

3. Taureau né le ou après 1er janvier 2020.

**CLASSES DE VACHES**

4. Génisse née le ou après 1er janvier 2022, âge minimum de 3 mois le jour du concours.
5. Génisse née entre le 1er mars 2021 et 31 août 2021.

6. Génisse née entre le 1er septembre 2021 et le 31 décembre 2021.

7. Génisse née entre le 1<sup>er</sup> janvier 202 et le 28 février 2021

#### CHAMPIONNE JUNIOR

#### CHAMPIONNE JUNIOR DE RÉSERVE

8. Génisse née en le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020 avec sa progéniture pure race tatouée de 2022. Ils seront considérés comme une inscription. Cependant, la progéniture pourra être inscrit seul dans les classes, 1, 4, 9, 10 et 11.

9. Génisse née avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec sa progéniture pure race, tatouée de 2022. Ils sont considérés comme une inscription. Cependant, la progéniture pourra être inscrit 1,4,9, 10 and 11.

#### CHAMPIONNE SÉNIOR

#### CHAMPIONNE SÉNIOR DE RÉSERVE

#### GRANDE CHAMPIONNE

#### GRANDE CHAMPIONNE DE RÉSERVE

10. Troupeau de l'éleveur, un groupe de 4 animaux engendrés chez l'exposant, chaque sexe devra être représenté. Chaque animal doit avoir participé dans une des classes précédentes. Au moins un animal doit être la propriété de l'exposant. Limite d'une inscription par exposant.

11. Progéniture du géniteur, un groupe de 3 animaux du même géniteur, chaque sexe devra être représenté. Chaque animal doit avoir participé dans l'une des classes précédentes. Au moins un animal doit être la propriété de l'exposant. Limite d'une inscription par exposant.

12. Progéniture de la génitrice, 2 animaux, progéniture d'une génitrice. Chaque animal doit avoir participé dans l'une des classes précédentes. Limite d'une inscription par exposant.

## SECTION 56 TOUTE AUTRE RACE OU RACE CROISÉE

1. Génisse de toute autre race ou race croisée née en 2022.

2. Génisse de toute autre race ou race croisée née en 2021.

Vache Championne

CLASS de Championnat Suprême

Vache Suprême

Bœuf Suprême

CLASSE DE CHAMPIONNAT SUPREME – Tous champions et champions de réserve (mâles et femelles) de chaque race présentée seront éligibles à participer. Commandité par **MacGregor Concrete**.

**Cette classe sera présentée à la suite de la tenue du concours de bœufs ayant lieu samedi 3 septembre 2022.**